Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 974-249740101-20261116-2026_179_CC_1-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 novembre 2026

Nombre de membres en exercice : **64**

Nombre de présents : 47
Nombre de représentés : 11
Nombre d'absents : 6

OBJET

AFFAIRE N°2026_179_CC_1
Débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2027

Nombre de votants : 58

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
10 novembre 2026

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
23/11/2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE SEIZE NOVEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président**.

Secrétaire de séance : Mme Manon VINCELOT

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Cédric BOYER - Mme Audrey CESAR - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien GUYON - Mme Karine LEBON - Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - M. Seeven RANGAMA-PETCHY - M. Edie SOPHIE - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - M. Didier FOS - M. Karim JUHOOR - Mme Lucette PALAS - Mme Marie Huguette VIDOT - Mme Manon VINCELOT - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - Mme Evane Nil AYDOGAR - Mme Mami BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - Mme Aurélie NARAYANIN-RAMAYE - M. Mihidoiri ALI - M. Jean-Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Virginie SALLE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Yann CRIGHTON - Mme Eglantine VICTORINE - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Freddy BOYER - Mme Huguette BELLO - M. Daniel PAUSE - Mr Erick FONTAINE

ETAIENT ABSENT(E)S :

M. Thierry ROBERT - M. Dominique APAYA-GADABAYA - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - Mme Jacqueline APAYA - M. Jean Yves LANGENIER - M. Tristan FLORIANT

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

M. Cyrille MELCHIOR procuration à Mme Eglantine VICTORINE - Mme Karine AGATHE FILAIN procuration à M. Yann CRIGHTON - M. Kévin DAIN procuration à M. Jean Harry GADO - M. Ludovic LASAONE procuration à M. Sergio PERFILLON - Mme Annie PIGNOLET DUMONT procuration à Mme Audrey CESAR - Mme Nila RADAKICHENIN procuration à Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Eric RENE procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Lionel LEBEAU procuration à Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - Mme Bibi-Fatima ANLI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - M. Salim NANA-IBRAHIM procuration à M. Seeven RANGAMA-PETCHY - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE procuration à Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER

Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 974-249740101-20261116-2026_179_CC_1-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 NOVEMBRE 2026

AFFAIRE N°2026_179_CC_1 : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2027

Le Président de séance expose :

Conformément à l'article L. 1612-26 du code général des collectivités territoriales (CGCT), un rapport sur les orientations budgétaires est présenté à l'assemblée délibérante dans les dix semaines précédant l'examen du budget. Première étape du cycle budgétaire, ce rapport donne lieu à un débat, dont il est pris acte par une délibération spécifique.

Le budget primitif 2027 devant être soumis au Conseil communautaire en décembre 2026, il y a lieu de débattre, dans le cadre de la présente séance, des orientations budgétaires du Territoire de l'Ouest pour l'exercice 2027.

Le rapport joint en annexe expose d'abord le cadre général de l'exercice 2027 : le contexte national, les principales dispositions du projet de loi de finances pour 2027 susceptibles d'affecter les équilibres du Territoire et les principes retenus pour la construction du budget.

Il présente ensuite le cadre financier du budget principal et des budgets annexes des Ports de plaisance, de la GEMAPI, de l'Eau potable et de l'Assainissement des eaux usées : hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses, évolution prévisionnelle de l'épargne et de l'endettement, financement de l'investissement. Il traite également de la structure et de la gestion de la dette propre et de la dette garantie.

Les orientations stratégiques de l'intercommunalité y sont déclinées selon les quatre axes qui structurent les documents budgétaires du Territoire de l'Ouest :

- Axe 1 – Réaliser une politique d'aménagement et de développement économique ambitieuse ;
- Axe 2 – Offrir des services publics de qualité ;
- Axe 3 – Renforcer nos politiques de cohésion sociale et territoriale ;
- Axe 4 – Préparer notre territoire aux défis du changement climatique.

Ces orientations s'inscrivent dans les priorités et les objectifs du projet de territoire « Ouest 2040 ». Les fonctions support (ressources humaines, finances, systèmes d'information, patrimoine, commande publique et moyens généraux) concourent à leur mise en œuvre.

Le rapport expose enfin la structure et l'évolution des effectifs et des dépenses de personnel, les orientations en matière de ressources humaines, ainsi que la programmation pluriannuelle des dépenses de fonctionnement (PPF) et des investissements (PPI).

Les orientations budgétaires 2027 ont été préalablement débattues par les commissions thématiques, chacune pour ce qui relève de son domaine. Le présent débat permet au Conseil communautaire d'en apprécier la cohérence d'ensemble, avant l'examen du budget primitif 2027.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 29/10/2026.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

– PRENDRE ACTE de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires 2027, annexé à la présente délibération ;

Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 974-249740101-20261116-2026_179_CC_1-DE

– PRENDRE ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2027.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président